



Communiqué de presse

La Ville de Joigny vous informe

Joigny, lundi 25 octobre 2021

77^e anniversaire du départ du Premier régiment des Volontaires de l'Yonne, le 7 novembre 2021

Le 7 novembre 1944, le 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne (RVY) quittait Joigny pour rejoindre la 1^{ère} Armée du Maréchal de Lattre de Tassigny et combattre en Alsace, sur le Rhin, en Forêt Noire et sur le Danube. Après avoir essuyé les tirs ennemis dans des conditions effroyables dans les Vosges et dans la vallée de Thann, le 1^{er} RVY passe à l'attaque le 7 décembre 1944 à l'aube, au carrefour des routes de Guewenheim, Michelbach et Roderen. Mais à l'issue d'une progression jusqu'à Michelbach, les combattants sont contraints au repli sur leurs positions de départ.

En janvier 1945, le 1^{er} RVY participe à la bataille pour la libération de Colmar. Enfin, le 18 avril 1945, il traverse le Rhin au nord de Strasbourg et entre en Allemagne. Il restera cantonné dans la Forêt Noire du Danube jusqu'à la démobilisation en décembre 1945.

Soixante-huit hommes ont perdu la vie lors de ces combats et plusieurs centaines furent blessés.

Nicolas SORET, maire de Joigny, président de la communauté de communes du Jovinien, vice-président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, **Jean-Yves MESNY**, adjoint au maire délégué aux associations patriotiques, **Sylvain MASSÉ**, président de l'union des amicales Jean-Marie et du 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne

vous invitent, **dimanche 7 novembre 2021**, à la cérémonie commémorant

LE 77^e ANNIVERSAIRE DU DEPART DU 1^{er} REGIMENT DES VOLONTAIRES DE L'YONNE

- **à 12h** : devant le mémorial de la façade de l'Hôtel-de-Ville aura lieu la cérémonie en présence des personnalités civiles et militaires, des drapeaux des associations d'anciens combattants et de résistants, d'une délégation des sept communes du Pays de Thann en Alsace et de la fanfare de Paroy-sur-Tholon.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les gestes barrières devront être respectés.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'Hôtel-de-Ville (passe sanitaire obligatoire).

Contact presse : Sophie THOMAS
Service communication
Tél. 03 86 92 48 23
Mairie de Joigny – 3 quai du 1^{er} Dragons – BP 210 – 89306 Joigny Cedex
www.ville-joigny.fr

